



# REPRISE DES BACS ROULANTS ET COLONNES EN PLASTIQUE



## Simplifiez le recyclage de vos bacs

- 1** **UNE OFFRE 100% RECYCLAGE**  
Destinée aux collectivités, industriels et gestionnaires de parcs.
- 2** **UNE SOLUTION VERTUEUSE ... ET PRATIQUE**  
100% recyclée, la matière transformée au sein de l'Union Européenne, est utilisée pour la fabrication de nouveaux conteneurs.
- 3** **UN BÉNÉFICE GARANTI**  
Veolia vous rachète la matière et vous assure de son paiement.  
En déstockant les conteneurs usagés, vous améliorer le taux de valorisation de vos déchets et gagnez de l'espace
- 4** **LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION**  
Nous vous fournissons un certificat de valorisation attestant de la prise en charge de vos matières.



## RECYCLER VOS CONTENEURS EN PLASTIQUE, C'EST SIMPLE !

- Demandez une estimation de rachat matière (nombre de bacs concernés, localisation de l'enlèvement).
- Préparez et conditionnez vos conteneurs en vue de leur transport et recyclage (possibilité de prestations associées).
- Recevez le bordereau d'achat et le certificat de valorisation traçant le recyclage des bacs et colonnes auprès d'une industrie consommatrice de plastique recyclé.



## LES CONTENEURS ÉLIGIBLES AU RECYCLAGE

Veolia prend en charge le recyclage de tous les conteneurs usagés en plastique

Ces conteneurs doivent être :

- **Vides**, de tout déchet résiduel
- **Démantelés**, des pièces métalliques et des roulettes
- **Empilés**, pour faciliter leur manutention

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur  
[www.recyclage.veolia.fr](http://www.recyclage.veolia.fr)